Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Appel de propositions

26-676-G

Vente de véhicules ou équipements

Lot 3 : Gratte à neige #34 Deslamco 2008 pour chargeur sur roues

Novembre 2026

Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Appel de propositions 26-676-G

Vente de véhicules ou équipements

La Ville de Saint-Joseph-de-Beauce est disposée à recevoir des propositions pour la vente de différents véhicules ou équipements, soit :

Lot 1 : Camion GMC C5500, année 2009
Lot 2 : Camionnette F-150, année 2012
Lot 3 : Gratte à neige pour chargeur sur roues, Deslamco, année 2008
Lot 4 : Remorque 3500 lb, année 2015

Pendant la période de propositions, la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce permettra une visite des véhicules ou équipements. **La visite se fera sur rendez-vous seulement. Les visites auront lieu à partir du 17 novembre 2026.** Vous devez communiquer avec Mme Nancy Giguère pour prendre un rendez-vous, soit par courriel à greffe@vsjb.ca ou par téléphone au 418 397-4358 poste 228#. Les formules de propositions sont disponibles sur le site Internet de la Ville https://vsjb.ca/la-ville/avis-publics/, 2026, appels de propositions.

Toute information relative à la présente demande de propositions pourra être obtenue uniquement auprès de la soussignée, par courriel, à l'adresse greffe@vsjb.ca.

Le véhicule ou équipement est vendu tel quel, aux risques et périls de l'acheteur, sans aucune garantie légale ou conventionnelle, incluant la garantie de qualité et la garantie contre les vices cachés. La vente est finale et sans recours contre la Ville.

Tous les proposants seront considérés comme ayant examiné les véhicules ou équipements et aucune réclamation pour manque de connaissance du bien ne pourra être soumise ni acceptée.

Pour être considérée, votre proposition doit être placée sous enveloppe scellée portant l'inscription **« Appel de propositions 26-676-G – Lot 3 : Gratte à neige pour chargeur sur roues, Deslamco, année 2008 »** et adressée à madame Nancy Giguère, greffière, 843, avenue du Palais, Saint-Joseph-de-Beauce, G0S 2V0. La proposition doit être reçue **avant 10 h le mercredi 2 décembre 2026**.

Quel que soit le mode d'envoi que le proposant choisit d'utiliser, toute proposition doit être reçue au bureau de la greffière de la Ville, à l'adresse susmentionnée, **avant 10h00, heure locale, le 2 décembre 2026.**

Il est possible de soumettre une proposition pour plus d'un lot. Le cas échéant, chaque proposition doit être déposée dans une enveloppe distincte et être accompagnée du dépôt exigé.

Les employés de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce ainsi que leur conjoint(e) et leurs enfants ne sont pas admis à soumissionner sur cet appel de propositions.

La Ville de Saint-Joseph-de-Beauce ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des propositions reçues et se réserve le droit d'annuler le présent appel de propositions, sans préavis.

La Ville de Saint-Joseph-de-Beauce se dégage de toute responsabilité pour les pertes, frais ou dommages, de quelque nature, que pourraient subir ou auraient subi le proposant pour la préparation et la présentation de sa proposition.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce
Ce 16 novembre 2026

Nancy Giguère
Greffière

Lot 3	
Équipement :	Gratte à neige #34
Marque :	Deslamco
Année :	2008
Caractéristiques :	Système hydraulique 9’ avec ailes 5’ Attache pour chargeur sur roues
Défectuosités connues :	Troubles d’usure et de fiabilité



Formule de proposition – Lot 3

Projet : Demande de proposition – Vente d'un équipement

Endroit : Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Date : **2 décembre 2026 avant 10h**

Nom du proposeur : _____

Adresse : _____

_____

Tél : _____ Cell. : _____

Courriel : _____

Détenez-vous une licence de commerçant vous permettant de délivrer une attestation de transaction avec un commerçant (ATAC) ?

Oui ☐ Non ☐

Description :

La vente des véhicules ou équipements se fait sans aucune garantie. La Ville de Saint-Joseph-de-Beauce se dégage de toute responsabilité si lesdits articles sont défectueux. La vente peut être annulée sans aucun autre préavis.

La prise de possession des biens devra se faire au plus tard 15 jours après qu'un représentant de la Ville ait confirmé l'acceptation de la proposition par le conseil. Dans le cas où le bien n'est pas récupéré dans le délai demandé, la Ville vendra ce bien au deuxième proposeur. Le transport du bien est à la charge de l'acheteur, s'il y a lieu.

Lot 3	
Équipement :	Gratte à neige #34
Marque :	Deslamco
Année :	2008
Caractéristiques :	Système hydraulique 9' avec ailes 5' Attache pour chargeur sur roues
Défectuosités connues:	Troubles d'usure et de fiabilité



Dépôt de soumission

Pour que sa proposition soit valide, l'acheteur doit déposer un **chèque certifié ou mandat-poste ou traite bancaire** émis au nom de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce équivalent au **montant soumis pour le lot demandé** pour l'achat du véhicule (LOT 3) **incluant les taxes applicables (T.P.S. et T.V.Q.)**. À défaut de fournir ce dépôt, la proposition sera refusée et rejetée. Un dépôt distinct doit être fourni pour chaque lot.

Dans le cas où deux proposeurs conformes présenteraient le même prix, la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce procédera par tirage au sort pour déterminer l'adjudicataire du contrat.

Notre proposition est valide pour une période de trente (30) jours suivant la date d'ouverture de la présente proposition.

Nous certifions avoir examiné avec soin le bien qui fait l'objet de la présente proposition et que les informations qui nous ont été données sont satisfaisantes. Nous acceptons que la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce n'accorde aucune garantie sur le bien faisant l'objet de la présente proposition. En déposant sa proposition, le contractant consent à ce que son prix soit divulgué.

Montant :	**$**
T.P.S. (5%) :	**$**
T.V.Q. (9.975%) :	**$**
Montant soumis pour le lot 3 :	**$*[1]**

*[1] *Montant du dépôt*

Signé à Saint-Joseph-de-Beauce, le _____ 2026

_____
Signature du proposeur

_____
Nom en caractères d'imprimerie